

Henri DUMAS

634 Chemin de La Mogeire
34200 SETE
sete@groupe-henri-dumas.com
Tel : 04 67 51 25 16

Monsieur Le Procureur Général
Cour d'Appel de Montpellier
1 rue Foch
34023 MONTPELLIER

Sète le 26/02/2019

DEMANDE D'AMMENAGEMENT DE PEINE

Monsieur Le Procureur Général,

J'ai eu le malheur de renverser un piéton qui était en état d'ébriété, dans des conditions climatiques qui ne m'ont pas permis de le voir. Il a été légèrement blessé.

Ma responsabilité a été retenue. Je ne fais pas un déni, mais la peine qui m'a été infligée a des conséquences disproportionnées pour moi.

Je dois remettre mon permis de conduire pour six mois le 4 Janvier 2021 au commissariat de Sète.

J'ai 76 ans, une retraite de 500€ par mois et l'obligation de travailler pour tout simplement vivre.

Je suis architecte, mes activités m'obligent à me déplacer, je n'ai pas les moyens de payer un chauffeur.

Je ne conteste pas la peine, qui est définitive, je vous demande simplement de m'accorder un aménagement.

Je peux remettre mon permis de conduire une semaine sur deux pendant un an. J'établirai mes déplacements en fonction de cette contrainte et m'engagerai à déposer et retirer mon permis chaque semaine au commissariat de Sète.

En espérant que cela soit possible.

Respectueusement.

H. DUMAS

